

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15208**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Arts, Lettres, Langues Mention : Langues Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE) Spécialité ANGLAIS

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'Université de Franche-Comté, Recteur d'Académie Chancelier des Universités |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

1-Parcours monodisciplinaire anglais : le titulaire du diplôme peut participer aux activités de l'enseignement et de la formation; il peut être à l'aise dans les activités liées à l'animation culturelle, à la communication, au tourisme et à la traduction.

2-Parcours bilangue : le titulaire du diplôme a une formation en civilisation, littérature et linguistique couvrant deux langues étrangères : anglais (langue majeure), et une autre choisie parmi allemand, espagnol, italien ou russe (langue mineure). Le titulaire du diplôme est pleinement à son aise en anglais et il a une très bonne connaissance de la langue mineure, ce qui lui permet de participer aux activités multilingues et interculturelles du monde de travail. Il peut également préparer les concours de recrutement à l'enseignement en France ou à l'étranger.

3-Parcours anglais mention FLE: le titulaire du diplôme, grâce à ses connaissances de la langue et de civilisation, ainsi qu'à sa compréhension des mécanismes d'appropriation des langues, notamment en français langue étrangère, peut exercer une carrière d'enseignant de français dans un établissement à l'étranger ou plus largement s'installer à l'étranger où il peut évoluer dans les secteurs ayant trait à la communication écrite et orale.

4-Parcours bidisciplinaire « lettres » (50% Lettres Modernes / 50% Langue vivante) : le titulaire du diplôme aura suivi un cursus constitué pour moitié de cours de langue et littérature française et pour moitié de cours d'anglais. Cette double formation ouvre la voie aux métiers de la communication culturelle (et des concours de recrutement à différents postes à l'étranger : Alliance française, attaché d'ambassade, etc.), de l'enseignement, de la traduction, du journalisme.

Le/la titulaire du diplôme a une connaissance approfondie et dynamique des langues et des cultures étrangères, devenues essentielles aujourd'hui dans l'espace européen où il faut répondre à un besoin croissant de communication et de médiation entre les différentes langues et cultures qui le constituent. Ses connaissances relatives à la langue anglaise (linguistique, traduction, grammaire, pratique de la langue orale et phonétique), la culture, la civilisation, l'histoire et la littérature des pays de langue anglaise lui permettent de participer aux activités liées aux métiers de l'enseignement, de la culture et de la communication (relations publiques, journalisme, traduction, interprétariat), de la formation, du tourisme et du commerce (fonction publique ou organisme privé). Il/elle possède également les outils appropriés pour envisager une poursuite d'études dans le cadre d'activités plus spécialisées (école de journalisme; école de commerce; poursuite en 3e cycle.)

- Le/la titulaire de la licence d'anglais **analyse** un texte ou discours rédigé en langue anglaise quelle que soit l'époque à laquelle il a été produit afin d'affiner son acuité intellectuelle, et de la mettre au service d'un employeur.

- **Produit** des textes en langue anglaise spécifiques à un environnement professionnel quel que soit le domaine d'application, afin de créer des documents au service d'un employeur, par exemple à partir de données brutes (statistiques, schéma, notes, graphiques, etc.) ou d'en restituer une synthèse.

- **Transmet** les savoirs et les savoir-faire acquis dans les domaines de la littérature et de la culture ou les mobilise dans un contexte professionnel interculturel.

- **Mobilise** les outils linguistiques de la langue anglaise et ses savoirs dans une démarche didactique, anime des séances d'enseignement ou de formation en direction d'un public scolaire.

- **Communique** au téléphone avec aisance, fait preuve de grande compétence de compréhension et maîtrise toutes les situations où l'anglais oral est utilisé ou exigé, quel que soit le degré de difficulté ou l'accent utilisé, débat et négocie avec efficacité et précision en anglais.

- **Traduit** en français ou en anglais des documents ou des textes de style, de registre, d'époque et de provenance variés afin de répondre aux besoins d'un employeur (agence de traduction, maison d'édition, collectivités locales, etc.).

- **Traduit** des documents littéraires, des textes ou des articles de journaux à partir de la langue anglaise dans un français juste et soigné et vice-versa.

- **Organise** un projet culturel, le présente et le défend à l'oral ou à l'écrit en langue soutenue.

- **Elabore** des exposés en langue anglaise sur un thème donné, puis prend la parole pour soutenir des thèses et défendre des points de vue lors de discussions. Il/elle prépare et anime un débat dans une langue anglaise soignée et soutenue. Il/elle comprend les principaux accents du monde anglophone et sait s'exprimer à l'oral avec grande précision.

- **Recherche** la documentation nécessaire à l'élaboration d'une communication en langue anglaise, il/elle organise son point de vue sur des sources numérisées (diaporama) en utilisant les outils numériques ou papier concernant la langue, la société et la culture anglophones.

- **Décrypte, analyse et critique** tout document filmographique, audiovisuel ou audio en langue anglaise, en particulier dans les domaines artistiques et culturels quelle que soit l'époque à laquelle il a été produit, en apprécie la qualité, l'originalité, son impact, afin de le présenter sous forme d'une prestation orale ou écrite en anglais ou français.

- **Réalise une étude**: pose une problématique; construit et développe une argumentation; synthétise et analyse une situation.

Le/la titulaire de la Licence est capable de :

- **Comprendre et assimiler** sans difficulté un texte en anglais, quel que soit sa nature et sa période, afin de pouvoir le replacer dans un contexte socio-culturel précis et d'en tirer des conclusions par rapport à la période contemporaine.

- **Comprendre et assimiler** sans difficulté un passage audiovisuel ou audio (conversations téléphoniques, émissions de radio, programme télévisuel, films) en anglais standard quel que soit l'origine géographique et accentuel des locuteurs; il/elle est aussi capable de résumer et de restituer avec justesse en anglais ou en français des documents audio ou audiovisuels ou des éléments de discours écrit ou oral.

- **Situer des documents ou des informations sur une échelle historique** et avoir une bonne vision générale de l'histoire des pays de langue anglaise et des faits marquants qui ont rythmé leurs civilisations.

- **Comprendre, analyser et critiquer** le rôle et poids social et politique des différents médias de langue anglaise (revues, quotidiens, chaînes de télévision, stations de radio).

- **Traiter** l'information : la comprendre, la **trier**, en **analyser** la pertinence, et savoir la hiérarchiser, **vérifier et évaluer** la qualité des sources.

- **Exploiter** l'information : savoir la synthétiser, la contextualiser et la mettre en perspective.

- **Réaliser** une étude: poser une problématique ; construire et développer une argumentation ; synthétiser et analyser une situation complexe ; proposer des prolongements.

- **S'adapter à des contextes professionnels à l'étranger.**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme sera capable d'exercer une activité professionnelle dans de nombreux secteurs privés ou publics :

- Métiers de l'Enseignement (dans les écoles maternelles; élémentaires; secondaires) et de la formation (formateur/trice) et de la formation à distance

- Métiers de la culture Métiers du livre.

- Métiers du journalisme, et des relations publiques.

- Métiers du commerce et/ou commerce en ligne.

- Secteur des relations internationales (les collectivités territoriales ou entreprises).

- Métiers du tourisme, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

- Il/elle peut également accéder à des emplois dans des associations internationales ou des Organisations Non Gouvernementales travaillant à l'étranger, dans les organismes de relations internationales.

Il/elle pourra s'inscrire dans un Master à l'Université de Franche-Comté (Langues et Etudes Culturelles, Métiers de l'Education et de la Formation, Traitement Automatique des Langues, Traduction et interprétation pour les relations Euro-Méditerranéennes, Français Langue Etrangère, « Livres Anciens », Langues Etrangères Appliquées) ou dans d'autres universités proposant ce type de formation. La licence LLCE donnera également accès aux Masters internationaux et à des Masters dans les domaines de l'administration des affaires et des ressources humaines.

Il/elle pourra aussi s'inscrire et préparer des concours administratifs ou des concours de recrutement d'enseignants. Il/elle pourra aussi poursuivre des études dans une école spécialisée où son diplôme de langue sera un avantage certain (Ecole de commerce; école de journalisme; école d'interprétariat).

Il/elle pourra poursuivre ses études pour les diplômes et concours dans l'Enseignement supérieur et la Recherche (Master, Agrégation, Doctorat).

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence peut s'effectuer après une formation en six semestres, évaluée en 180 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignements ou de professionnalisation (UE) capitalisables, soumises à évaluation (contrôle continu, examen terminal, validation de stage. Elle favorise la mobilité des étudiants en leur permettant de valider un ou deux semestres dans une université dans le cadre de la mobilité étudiante (programmes d'échange Erasmus, Crepuq, ISEP, accords interuniversitaires).

1ère Année, Semestre 1

- UE1, "Langue orale et grammaire", 6 ECTS

- UE2, "Comprendre et traduire des textes", 6 ECTS

- UE3, "Initiation à l'analyse de textes de littérature et de documents de civilisation", 6 ECTS

- UE4, "La culture anglophone par les arts visuels. Analyse de l'image fixe", 6 ECTS

- UE5, "Unité transversale" (cours de culture générale choisis par l'étudiant/e), 6 ECTS

1ère Année, semestre 2

- UE1, "Grammaire et pratique de la langue anglaise", 6 ECTS
- UE2, "Introduction à la littérature anglophone", 6 ECTS
- UE3, "Civilisation américaine et britannique", 6 ECTS
- UE4, "La culture anglophone par les arts visuels: analyse de l'image mobile", 6 ECTS
- UE5, "Unité transversale" (cours de culture générale choisis par l'étudiant/e), 6 ECTS

2ème Année, semestre 1

- UE1, "Grammaire, linguistique et expression écrite", 6 ECTS
- UE2, "Civilisation britannique", 6 ECTS
- UE3, "Littérature britannique du XIXème et XXème siècles", 6 ECTS
- UE4, "Pratique de la langue orale et traduction", 6 ECTS
- UE5, "Unité transversale" (cours de culture générale choisis par l'étudiant/e), 6 ECTS

2ème Année, semestre 2

- UE1, "Grammaire, linguistique anglaise et pratique de l'oral", 6 ECTS
- UE2, "Traduction et traductologie", 6 ECTS
- UE3, "Civilisation américaine", 6 ECTS
- UE4, "Littérature américaine", 6 ECTS
- UE5, "Unité transversale" (cours de culture générale choisis par l'étudiant/e), 6 ECTS

Modalités de contrôle des connaissances: contrôle continu en cours de semestre ou examens en fin de semestre pour les étudiant/es qui s'inscrivent en "Dispensé/es de Contrôle Continu" chacune des UE sanctionne un savoir théorique, ou professionnel.

Le volume horaire en informatique de la formation permet aux étudiants de passer la certification Internet et Informatique (Compétences du référentiel C2i - niveau 1).

Validité des composants acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | IDEM |
| En contrat de professionnalisation | X | |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP |
| Par expérience dispositif VAE | X | Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1 août 2011 publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2012 numéro d'habilitation 20081429

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres---ofve-3-devenir-et-insertion-44-81.html>

Autres sources d'information :

Site Internet de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société: <http://slhs.univ-fcomte.fr>

Site Internet du Département d'Anglais: <http://section-anglais.univ-fcomte.fr>

Université de Franche-Comté

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté Comté UFR Sciences du Langage de l'Homme et de la Société 30-32 rue Mégevand 25030 Besançon cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Franche-Comté Comté UFR Sciences du Langage de l'Homme et de la Société 25000 Besançon

Historique de la certification :